

POLITIQUE

Charles Revet s'est éteint

Charles Revet est décédé mardi 30 novembre à l'âge de 84 ans. Figure marquante de la politique en Seine-Maritime, cet ardent défenseur de la ruralité et des ports aura marqué une génération d'hommes et de femmes politiques dans la région.

DÉPÊCHE IMPT

Charles Revet est décédé brutalement mardi 30 novembre à l'âge de 84 ans (il avait été son anniversaire le 9 novembre). C'est une figure de l'histoire politique de la Seine-Maritime qui occupait impatiemment l'attention de ses électeurs à son élection au conseil général en 1979. « Charles était de ces élus proches des habitants. Tous jours agricoles, ce Caudebecien avait les machines et les échanges », réagit Bernard Bellanger, l'actuel président du Conseil départemental de la Seine-Maritime.

« UNE GRANDE AMBASSADE »

La Seine-Maritime et Charles Revet, c'est une longue histoire d'engagement. Né le 9 novembre 1937 dans la petite commune de Turevill (76), Charles Revet était agriculteur. Mais c'est surtout au service de sa commune et de ses administrés qu'il mit toute son énergie et sa combativité,

explique le maire de Seineville-sur-Seine Denis Breville, qui fut aussi vice-président du Conseil général lorsque Charles Revet le présidait.

« UN TRIO DES FRONTES À TOUT LES ÉCHELONS »

Maire de Turevill de 1965 à 2001, Charles Revet a toujours été un ardent défenseur de la ruralité. Un combat qu'il a mené sur tous les fronts et à tous les niveaux. élu conseiller général du canton de Caudebec-Fénelon en 1973, il y sera réélu sans discontinuer jusqu'en 2001. Au Département, Charles Revet sera d'abord conseiller général, puis occupera les fonctions de vice-président chargé de la Communication et des relations extérieures de 2002 à 2012. En 1993, à la mort du président André Martin, Charles Revet prendra sa succession et conservera le fauteuil de président jusqu'en 2009, année où le Département, pour la première fois de son histoire, bascula à gauche. Didier Marie, son

principal adversaire socialiste, devint président de la collectivité. Charles Revet se retira alors à s'occuper dans l'opposition.

DES COMBATS POUR LA RURALITÉ ET LES PORTS

Député de la Seine-Maritime de 1979 à 1981, puis de 1986 à 1989 et de 1993 à 1995, Charles Revet fut aussi conseiller régional de Haute-Normandie de 1983 à 1990, puis en 1992 et 1993, avant de devenir sénateur en 1995. D'abord inscrit chez les Indépendants au Sénat, il intègre ensuite le groupe des Nis Union, puis Les Républicains.

Que ce soit comme député ou sénateur, Charles Revet a toujours eu à cœur de défendre son territoire et la ruralité, mais aussi les ports pour lesquels il fit plusieurs rapports dont un, en 2005, rédigé avec Valérie Fourneyron, alors redoutée députée PS de la Seine-Maritime après avoir siégé au gouvernement comme secrétaire d'État, puis



Charles Revet, chef de file, dans sa commune de Turevill avant d'être maire de 1965 à 2001

comme ministre des Sports et de la Jeunesse.

« LA SITUATION DE NOTRE PAYS EST TRÈS DÉLICATE »

En 2019, après plus d'un demi-siècle d'engagement dans la vie publique, Charles Revet avait fait le choix de se retirer, en quittant son mandat de sénateur. Il avait choisi de raconter quelques souvenirs et de dresser un état des lieux de la France dans un ouvrage intitulé La France pivérille. « Le situation de notre pays est très

délicate. Cependant, je crois en son avenir à condition de ne pas perdre de temps car la France est en train de glisser », écrit-il à l'époque, tout en se lançant dans un exercice de prospective et de propositions. Mardi 30 novembre, les dépouilles de l'édile du Département, à Rouen, où sa puissante voix s'élevait encore, ont été mises en terre. Un hommage officiel lui sera rendu à l'occasion de la prochaine séance plénière de la collectivité le 9 décembre prochain. ■

CAUVILLE-SUR-MER

Quel avenir pour l'église Saint-Pierre de Buglise ?

La requalification de l'édifice religieux a suscité beaucoup de réactions passionnelles. Loin d'être abouti et toujours en gestation, la municipalité cauillaise ne souhaite mener ce projet qu'avec la pleine adhésion des habitants. Explications.

ALEXANDRA HUBILLAN-ACHARD

L'église Saint-Pierre de Buglise, même si elle ne se trouve pas en centre-bourg, appartient au patrimoine de Cauville-sur-Mer et les riverains y ont des attaches. C'est globalement pour éviter de voir cet édifice tomber en ruines et lui donner une seconde vie que Christian Grancher, maire de Cauville, oeuvre de longue date le projet de requalification de l'édifice religieux. « Cette église seigneuriale qui avait une portée, lors des révoltes précédentes, nous nous sommes attachés à réhabiliter les fondations, construire une toiture, mettre les vitres, aménager le chœur. Aujourd'hui, nous sommes en train de nous consacrer à la sauvegarde de cet édifice patrimonial ».

UN PREMIER PROJET REVOIR

Mouvant chaque année par un pour une messe célébrée la Saint-Jean, l'église Saint-Pierre de Buglise demeurait fermée le reste de l'année. Pour recréer des moments de communion qui s'animent le dimanche et certains, il fallait impérativement lui donner une nouvelle fonction. Christian Grancher imagine, dans un premier temps, y organiser des cours de danse, de yoga ou des expositions de peinture, tandis que les



Église Saint-Pierre de Buglise à Cauville-sur-Mer. Ici, l'objectif est de faire un état des lieux et de faire un plan de travail. Photo: Jean-François

d'un terrain de boules, une aire de jeux pour enfants, la requalification de la partie extérieure en respectant toutes les concessions à l'abandon, ainsi que la création d'un parking pour les voitures.

cette activité occasionnelle, ni de restauration, plus de terrain de boules et de parking, sous un arc-boutant PMR et pompiers sans aménagement. Afin de préserver l'intégrité des riverains les plus proches, se crée

DES SANS L'AMBIANCE DES RIVERAINS

l'œuvre est dans un état de conservation, en vue de préparer la deuxième réunion publique prévue début 2022. Car l'équipe municipale souhaite mener l'ad-

resse totale et sera déployée sous l'égide des bénévoles, contrairement à ce que certains ont prétendu lors de notre suggestion de parking. Au plus ça va être question de réviser les choses autour de l'église de Buglise. Cette option sera jamais été envisagée ».

PAR DE BIEN POUR LES TRAVAIL

Sûr que les détails du projet sont loin d'être finis, le maire ne peut exclure qu'une fois l'approbation des plans – au montant des 500 000 € – il ne soit pas fait, mais il n'y a que ça, s'exclame Christian Grancher, adjoint au maire en charge des bâtiments publics. Même la jauge du futur espace municipal n'est pas connue.

« Ce sont les pompiers qui nous indiquent la capacité d'accueil et l'implantation des zones de secours », précise le maire qui souhaite ouvrir à un architecte pour suggérer la conception des espaces. « Sur les 1200 habitants qui comptent notre commune, nous avons environ 200 actions. Ces aménagements sont nécessaires pour apporter des services aux familles qui choisissent de plus en plus de quitter le centre urbain de Havre », estime Christian Grancher. « Cauville est le premier village rural à 15 km de Havre, ce qui nous rend d'être



Cauville-sur-Mer. Médailles du travail : dix-neuf Cauvillais à l'honneur

Société. Une cérémonie de remise de médailles du travail s'est déroulée le jeudi 28 octobre.

Publié le 01/11/2021 à 10h50



Des Cauvillais mis à l'honneur par la mairie pour l'obtention de leur médaille du travail

Cauville-sur-Mer. Les meilleurs fleurisseurs ont reçu leurs prix

Société. La remise des prix du concours des jardins fleuris organisé en collaboration avec l'association Une fleur pour onze clochers s'est déroulée jeudi 28 octobre.

Publié le 01/11/2021 à 11h24



Les Cauvillais ont la main verte, ils ont été récompensés pour le fleurissement du village.

MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2021 / PARIS-NORMANDIE**LE HAVRE ET SA RÉGION | 5****L'ACTUALITE EN FLASH****CAUVILLE-SUR-MER****Ouverture d'une micro-crèche**

Une micro-crèche ouvre ce mercredi 1^{er} septembre. Le nouvel équipement a été inauguré samedi 28 août par la députée Agnès Firmin-Le Bodo et Christian Grancher, le maire, accompagnés d'élus du conseil municipal, mais aussi sa fondatrice et directrice, Angélique Chanteau.

Elle se situe rue de l'Abbé-Pierre, non loin du bourg et a pour nom « La tribu des fripouilles » : celui

d'une franchise créée par Emmanuelle Ricouard. Après les micro-crèches de Fontenay et Épouville, ouvertes respectivement en 2017 et 2019, celle de Cauville-sur-Mer est la troisième à avoir été fondée. La capacité d'accueil est de 11 enfants, lesquels auront de deux mois et demi à six ans. L'accueil s'effectuera du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h 30. D'une surface de 124 m², le bâtiment - une maison de plain-pied - accueille deux chambres, une pièce à vivre, une salle pour les encadrants, une salle de bain et de change, une cuisine, une pièce de rangement, une buanderie et des WC. À l'extérieur, les enfants pourront fréquenter une pelouse dotée de toboggans, porteurs, tricycles, d'un bac à sable et d'un bac à eau.

Quatre encadrantes vont officier ici avec Angélique Chanteau : Anaïs, Angelina, Élise et Monique.

Pour Angélique Chanteau, il s'agit là d'une reconversion professionnelle. Elle fut en effet auparavant aide-éducatrice dans un collège du Havre en ZEP, puis gardien de la paix. C'est une rencontre avec Emmanuelle Ricouard qui encouragea la mère de famille à ouvrir une micro-crèche dans l'agglomération havraise.

Contact : micro-crèche La tribu des fripouilles, 23 rue de l'Abbé-Pierre ; 06 26 94 01 62 ; <https://latribudesfripouilles.com>.